

Tourbière de Seuchaux aux Arrentès-de-Corcieux



Objectif : pérenniser la protection et engager la gestion d'une tourbière boisée des Vosges.

Maître d'ouvrage : Commune des Arrentès-de-Corcieux

Surface : 3,38 ha

Montant des opérations : 2460 euros

Plan de financement :

Conseil Général des Vosges :	70%
Agence de l'Eau :	30%

Remarque : la participation de la commune est acquise par la valeur vénale des terrains qu'elle met à disposition.

Contexte :

Un site d'un grand intérêt patrimonial et fonctionnel...

La tourbière du Seuchaux est une tourbière boisée, et constitue donc à ce titre un habitat prioritaire selon la Directive Habitats. Situé en limite du réseau de tourbières du massif vosgien, ce site fait partie des quatre stations vosgiennes de Pin à crochets des tourbières. Cette population présente un phénotype original, très marqué par l'introgression avec le Pin sylvestre. Une gestion biologique est nécessaire pour maintenir cette espèce, qui régresse face au Pin sylvestre



Photo : CSI

Tourbière du Seuchaux : pins à crochets

Jouant un rôle pour la protection de la ressource en eau...

Cette tourbière constitue aussi un réservoir hydrique et joue à ce titre un rôle régulateur dans la circulation des eaux superficielles.

Bénéficiant d'une protection pérenne...

La tourbière a été en partie exploitée, exploitation accompagnée par la pose de drains, ce qui a entraîné une dégradation partielle du site. Des demandes d'exploitation ont été adressées encore très récemment (une dizaine d'années) à la commune des Arrentès de Corcieux, qui n'y a pas donné suite.

La commune, soucieuse de préserver ce patrimoine naturel dont elle est propriétaire, s'est engagée avec le Conservatoire des Sites Lorrains et l'Office National des Forêts pour la protection du site. Elle a mis en place une convention tripartite de gestion pour une durée de 15 ans avec l'ONF et le CSL pour rendre durable cette protection.

Ce projet s'inscrit dans la politique Espaces Naturels Sensibles du département des Vosges, validée par le Conseil Général dans le cadre de la Charte départementale pour l'Environnement.

Enjeux et Objectifs :

Pérenniser la protection de la tourbière du Seuchaux, pour :

- son intérêt écologique et biologique,
- le rôle qu'elle joue dans la protection de la ressource en eau.

Modalités de l'opération :

La préservation pérenne de la tourbière du Seuchaux a nécessité, suite à la signature de la convention tripartite entre la commune, l'ONF et le CSL, l'élaboration d'une notice de gestion. Cette dernière, qui est en cours d'élaboration, permettra de dresser un état des lieux initial, de cerner les objectifs de gestion, puis les travaux et le suivi à mettre en œuvre, le tout pour une durée de 6 ans.

Par ailleurs, des travaux sont d'ores et déjà prévus pour l'année 2006, et concernent le dégagement des Pins à crochets, par l'élimination d'une vingtaine de tiges d'Epicéa et de Bouleau.

Réalisation et résultats :

Concernant le financement de ce projet, le Conseil Général des Vosges, dans le cadre de sa politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles, est intervenu à hauteur de 70% du montant total de l'opération (élaboration d'une notice de gestion et travaux ponctuels). L'Agence de l'Eau a soutenu le projet à hauteur de 30%. La participation de la commune des Arrentès de Corcieux est acquise par la valeur vénale des terrains qu'elle met à disposition (à savoir 11000 euros).

Le document de gestion de la tourbière, et les travaux de restauration seront réalisés en 2006.

Contacts :

Agence de l'Eau Rhin Meuse

Conseil Général des Vosges

Commune des Arrentès de Corcieux

Conservatoire des Sites Lorrains

Office National des Forêts